



ETUDE ECOTERRITOIRES SUR LES INVESTISSEMENTS GREEN



17 Juin 2010

Analyse des projets d'investissement Green en France
Octobre 2008 à Juin 2010



Sommaire

Préambule.....	3
Définition du Green Business : une sémantique non arrêtée.....	5
Echantillon étudié.....	6
Analyse des projets d'investissement.....	8
Typologie des projets d'investissement.....	13
Conclusion.....	18

Préambule

L'essor du Green Business en France

Depuis une vingtaine d'années, le concept du développement durable s'est progressivement étendu, passant du domaine public à celui des particuliers et des entreprises. Cette forte prise de conscience s'est convertie en dynamique économique nouvelle englobant un très large panorama d'activités qui relèvent du « **Green Business** » : Energies renouvelables, récupération, recyclage, Eco-construction, éco-matériaux...

La France, en décalage par rapport à d'autres pays européens en avance sur ces thématiques écologiques, connaît depuis quelques années un foisonnement d'initiatives générées par les « Cleantech », start-up souvent innovantes, et les « Eco-industries », groupes ou grosses PME intégrant la notion de développement durable ou développant des branches d'activités nouvelles.

Les Ecoterritoires : un réseau national pour favoriser et accompagner les investissements et l'implantation d'entreprises partout en France

L'observation de ces évolutions a incité un certain nombre de collectivités locales ou d'organismes de développement économique à déployer des actions volontaristes d'accompagnement et d'accueil des dirigeants d'éco-entreprises.

Depuis novembre 2008, sept puis neuf partenaires de différentes régions de France se sont associés sous le label « **Ecoterritoires** ». Ces collectivités ont pour dénominateur commun la volonté d'accompagnement de la croissance verte par la mise en place de dispositifs spécifiques : développement d'équipements, aides publiques, appels à projets, émergence de clubs ou réseaux d'entreprises, pôles de compétitivité...

Dans le cadre de la mission Ecoterritoires, les porteurs de projets peuvent solliciter les services des collectivités sur l'ensemble des aspects liés à leur projet d'implantation.

Les 9 partenaires régionaux du réseau Ecoterritoires :

ADEL 42 (Loire), 2ADI (Aquitaine), Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole et Ester Limoges Technopole, Aveyron Expansion, Creusot-Montceau Développement (Saône-et-Loire), Seine-et-Marne Développement, Somme Développement / Investir en Picardie Maritime, Vendée Expansion, Vosges Développement.



Analyse des projets d'investissements recensés : la croissance portée par la création d'activités nouvelles

Entre octobre 2008 et juin 2010, près de 2000 dirigeants d'entreprises françaises et étrangères ont été approchés dans le but de détecter les projets d'investissement dont ils sont porteurs et de les mettre en rapport avec les Ecoterritoires susceptibles de les accueillir.

Les supports de prospection utilisés furent les salons professionnels spécialisés (Pollutec, Energaïa, Ecobat, Salon Bois énergie, Ewec, Intersolar, ENR), la veille stratégiques et la mise en relation spontanée avec le réseau des Ecoterritoires suite aux opérations de promotion réalisées (site internet, e-mailing...).

Sur ce volume de 2000 entreprises, plus de 160, soit 8%, avaient un projet d'investissement en France : création d'entreprise, création d'une nouvelle unité ou d'une antenne commerciale, transfert-développement d'entreprises.

Cette proportion apparaît comme extrêmement importante compte tenu de l'atténuation des projets d'investissement sur 2009 : -7,7% de croissance d'investissement de la part des entreprises non financières (FBCF) et -2,2% de croissance du PIB (INSEE).

Les chiffres présentés dans cette étude portent sur l'analyse de 122 dossiers d'implantation (30% d'entreprises étrangères). 39 dossiers ont été exclus car les informations communiquées décrivaient des projets prévus à long terme et donc trop peu précises.

Objectif de cette étude et points clés

L'objectif de cette étude est de dresser les grandes tendances de l'investissement Green en France¹

Au regard de l'analyse des données recueillies, trois caractéristiques semblent se dégager :

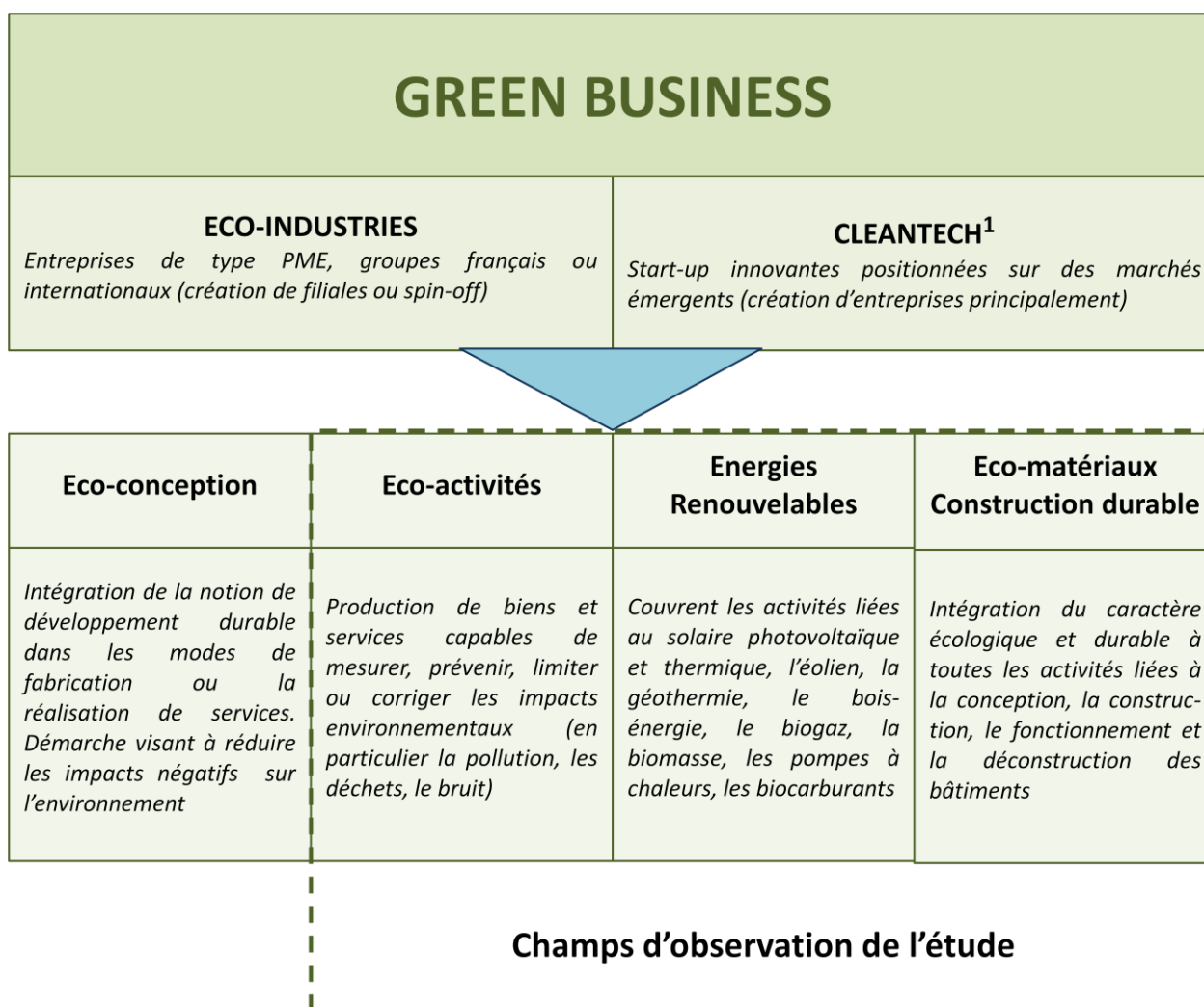
- Les projets d'implantations concernent principalement la création d'activités nouvelles. En effet, plus de 70% des projets d'investissement sont des créations (contre environ 55% de l'ensemble des projets habituellement observés).
- Contrairement aux idées reçues tendant à indiquer une prédominance des investissements des entreprises étrangères, les projets sont majoritairement issus de sociétés françaises (70 %).
- En potentiel d'emploi, les prévisions des porteurs de projets sont prudentes. Ce point démontre la nécessité pour les pouvoirs publics d'accompagner durablement ceux-ci.

¹ Il est important de préciser que la plupart des entreprises qui nous ont communiqué les données concernant leurs prévisions d'investissements sont des PME. En effet, très souvent les groupes gèrent ce type de projets en interne et en direct avec les instances publiques nationales.

Définition du Green Business : une sémantique non arrêtée

Aujourd'hui en France il n'existe pas de définition précise pour le secteur du Green Business et la terminologie tend à varier selon les acteurs. De plus certaines des filières émergentes sont encore en phase de structuration, le vocabulaire évolue donc doublement.

Le schéma ci-dessous décrit globalement les domaines liés au Green Business et précise les secteurs traités par les Ecoterritoires.



¹ En anglais, le terme « Cleantech » n'intègre pas le caractère « innovant » et correspond davantage au terme français « Eco-industries ».

Echantillon étudié

Segmentation par secteurs

Le présent document analyse les investissements des entreprises du Green Business entre octobre 2008 et juin 2010.

Les projets étudiés appartiennent principalement au secteur des Cleantechs et excluent de fait les groupes de dimension nationale ou internationale.

Les principaux secteurs auxquels appartiennent les entreprises de l'échantillon sont les suivants :

Energies Renouvelables	Eco-matériaux Construction durable	Autres²
<ul style="list-style-type: none"> Eolien Solaire Photovoltaïque ou thermique Géothermie Bois énergie Biomasse (méthanisation) Biocarburants Hydraulique Pompes à chaleur 	<ul style="list-style-type: none"> Bio/Eco Matériaux (Isolants naturels et éléments bois) Machines outils bois Construction bois 	<ul style="list-style-type: none"> Chimie verte Véhicules décarbonnés Smartgrids Cabinets de conseils spécialisés Retraitement des déchets Urbains Retraitement des eaux Efficacité énergétique des bâtiments

² Les « Autres » activités regroupent les secteurs comptant trop peu de projets pour constituer une catégorie. Les Smartgrids ou les véhicules décarbonnés en sont des exemples. Par ailleurs, ce groupe compte l'ensemble des projets dont l'activité est dédiée à plusieurs filières des énergies renouvelables non définies. On y trouve principalement les fabricants ou revendeurs de composants industriels divers pour plusieurs filières dont les ENR, on y trouve également les cabinets d'études multisectoriels.

Fluctuation des investissements sur la période

Il a été observé durant la période des phases de développement non homogènes entre les secteurs.

Ainsi le développement de l'éolien, filière relativement « ancienne » dans le domaine du Green Business, a été freiné en 2009 notamment du fait des incertitudes des opérateurs sur le volet éolien du texte du Grenelle 2 voté en mai 2010.

Sur la même période, la prépondérance du solaire parmi les investissements jusqu'en juin 2009, qui attirait les petits comme les gros opérateurs, a été ensuite limitée à cause des questions liées au prix de rachat de l'électricité par ERDF réexaminé par l'Etat. La nouvelle visibilité sur le marché a récemment relancé le secteur. D'autres secteurs ont connu un déclenchement des investissements plus tardifs (septembre / octobre 2009) : la biomasse énergie ou l'éolien offshore par exemple.

Remarques sur la représentativité des projets identifiés

Il n'existe pas d'outils pouvant recenser de manière exhaustive l'ensemble des projets d'investissement entrepris par des opérateurs industriels français ou étrangers sur une période donnée et à l'échelle du territoire national.

Néanmoins, nous pouvons présager que l'échantillon sélectionné pour cette étude est représentatif des tendances du secteur. En effet, le nombre de projets reste conséquent par rapport au volume d'entreprises prospectées (8%) et l'approche a été réalisée de manière homogène sur chacune des filières montantes du Green Business.

De plus, suite à la rédaction de deux baromètres par l'équipe du réseau Ecoterritoires, le premier en novembre 2009 et le second en avril 2010, force est de constater que les tendances relevées suivent les observations des professionnels du secteur comme Greenunivers.com ou encore les études d'envergure nationale comme celles de l'observatoire Trendeo².

² Trendeo, sur la période 2009, a relevé 125 annonces d'investissements d'entreprises du secteur du Green Business sur la France. Ces projets ont été analysés statistiquement et certains résultats sont repris à titre comparatif dans le reste de cette étude.

Analyse des projets d'investissement

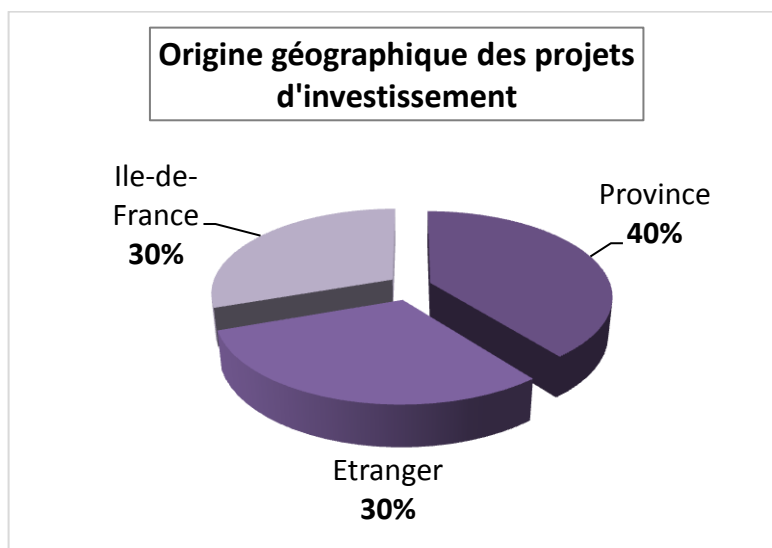
Origine géographique : 70% de projets nationaux

Le comptage des projets identifiés indique que 70% d'entre eux sont d'origine française et 30% sont étrangers. La Région Ile-de-France est le territoire d'origine de 30% des investissements contre 40% pour le reste de la France.

Sur 122 projets, 85 sont d'origine française

Néanmoins, l'expérience de l'approche des entreprises étrangères, notamment sur les salons professionnels européens (en particulier Intersolar à Munich et l'Ewec à Varsovie), illustre l'intérêt de plus en plus fort pour le marché français de la part des opérateurs d'Europe mais également d'Asie. Ces derniers viennent souvent dans l'objectif de se rapprocher d'un marché moins mature que leur propre marché domestique et représentant un volume conséquent de chiffre d'affaire potentiel.

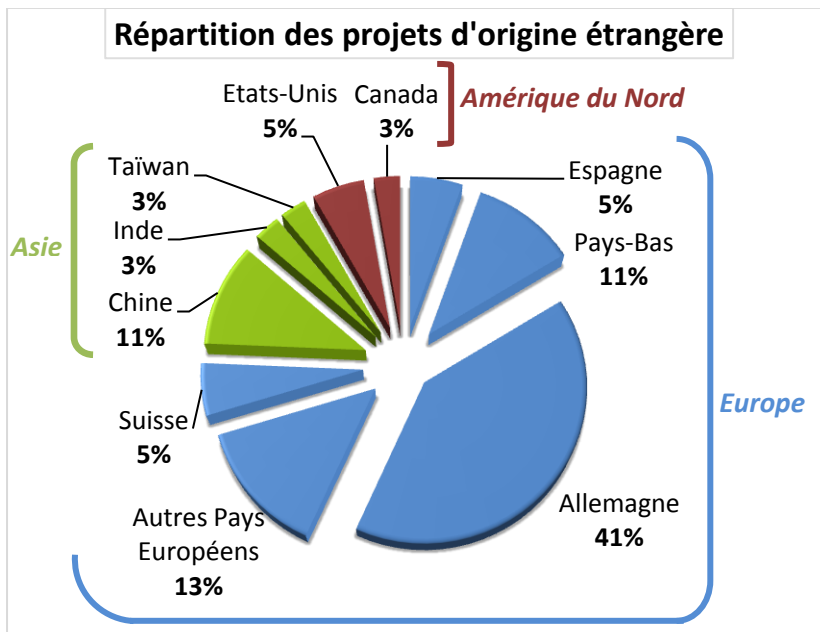
Les proportions confortent la tendance en termes d'emplois verts soulevée par l'observatoire de l'investissement Trendeo qui a dénombré un total de 80% d'annonces d'investissement nationales en France. Bien que le marché français apparaisse moins mature que d'autres marchés européens (Scandinavie et Angleterre sur l'éolien, Allemagne et Espagne sur le solaire...), les projets d'investissement portés par des entreprises françaises restent largement prépondérants par rapport aux investisseurs étrangers.



Source : Ecoterritoires – Données 2010



Les investissements étrangers : domination européenne (allemande) et percée asiatique



Source : Ecoterritoires – Données 2010

Avec près de 30% des projets, c'est l'Europe qui s'impose comme le plus gros investisseur sur le marché du Green Business français, suivie par l'Asie avec 17% et l'Amérique du Nord avec 8%.

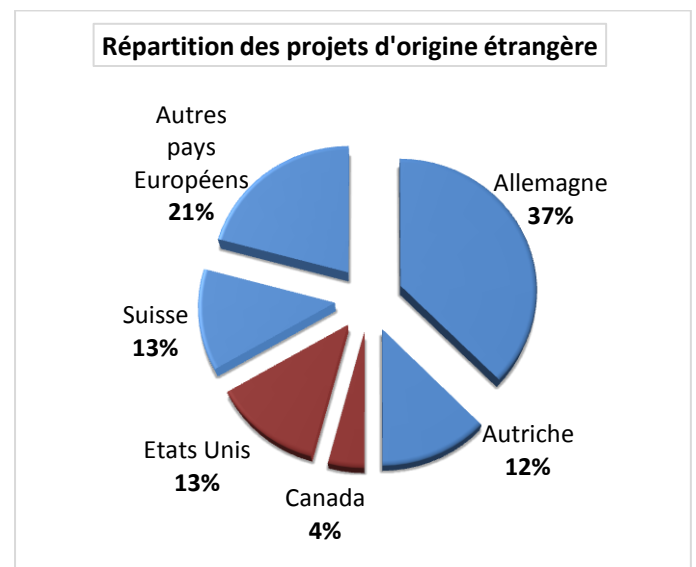
Les investissements allemands représentent 41% des projets détectés, le pays s'inscrit ainsi en première position des investisseurs étrangers en France, particulièrement actifs sur le marché solaire.

La Chine, et les Etats-Unis dans une moindre mesure, sont très présents également. Notamment du fait du fort volontarisme étatique pour le développement du secteur du Green Business dans ces pays.

Sur le volume des 2000 entreprises approchées au niveau européen, les Etats-Unis et le Canada apparaissent comme des pays relativement peu actifs sur les marchés étrangers (8% des investissements identifiés), ce qui plaiderait pour l'hypothèse selon laquelle ils restent principalement orientés sur leur marché domestique, qui représente un potentiel de développement important et très actif à l'heure actuelle.

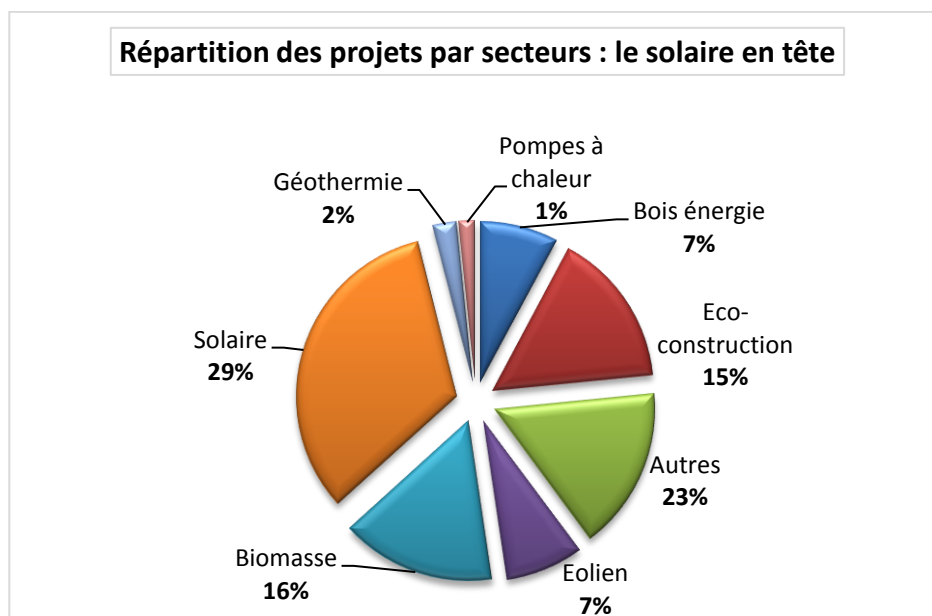
Le bloc asiatique, et en particulier la Chine, représente 11% des investissements, soit une proportion réellement substantielle. Ces entreprises sont dans une dynamique de conquête de nouveaux marchés et créent des filiales en Europe et notamment en France. Il faut noter que la Chine, poussée par son marché intérieur largement incité par les aides de l'Etat, est dès à présent dans une logique export.

Il est également intéressant de voir que la Suisse apparaît sur les deux études. Le pays semble en effet se positionner avec succès sur l'Eco-construction et les Greentech.



Source : Observatoire Trendeo, janvier à octobre 2009, «Les emplois verts »

Répartition des projets par secteurs d'activité



Source : Ecoterritoires – Données 2010

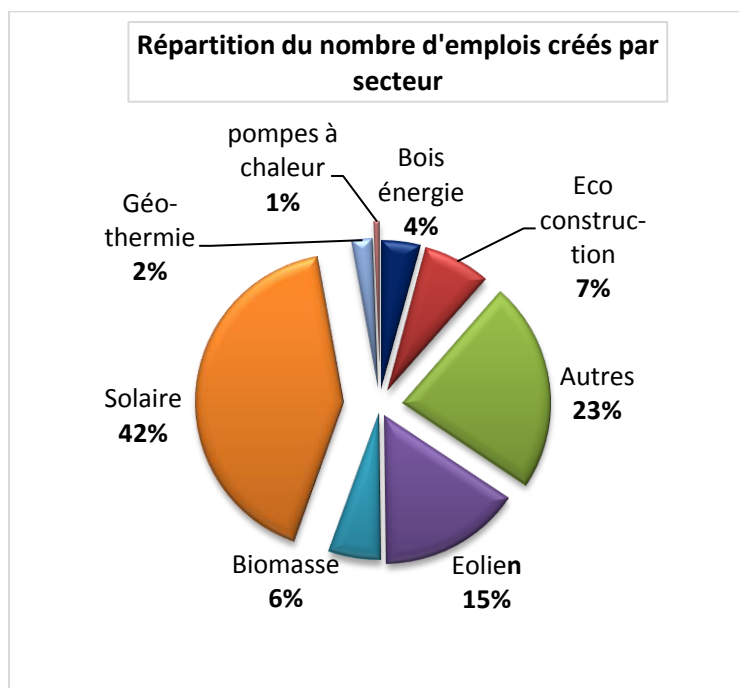
Trois secteurs dominent en nombre de projets et représentent les 3/5^{ème} du total : le solaire photovoltaïque et thermique (29%), la biomasse (16%) et l'Eco-construction (15%).

Derrière, les secteurs de l'éolien et du Bois énergie sont à l'origine de 7% des investissements identifiés. Enfin, la géothermie ne compte que 2% des projets et les pompes à chaleur 1%.

Les Ecoterritoires ont pu réaliser deux photographies statistiques des investissements (« Baromètre des Ecoterritoires » - novembre 2009 et avril 2010).

Le premier baromètre a montré des résultats concordants avec les chiffres de l'observatoire Trendeo réalisé sur la période de janvier à octobre 2009.

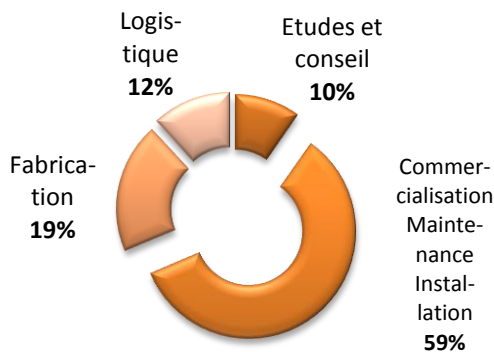
Les chiffres présentés dans cette étude incluent la période octobre 2009 à juin 2010. Sur cette nouvelle phase, nous avons noté un développement soutenu des projets d'investissements sur des secteurs quasi absents lors de la première période. Notamment l'Eco-construction avec 15% des projets et la biomasse avec 16% qui représentaient 7% et 6% sur le baromètre Trendeo entre janvier à octobre 2009.



Source : Observatoire Trendeo, janvier à octobre 2009, « Les emplois verts »

Détail des filières : les investissements industriels représentent une faible proportion des projets, signe d'un marché en démarrage

Répartition des projets liés au Solaire



Source : Ecoterritoires – Données 2010

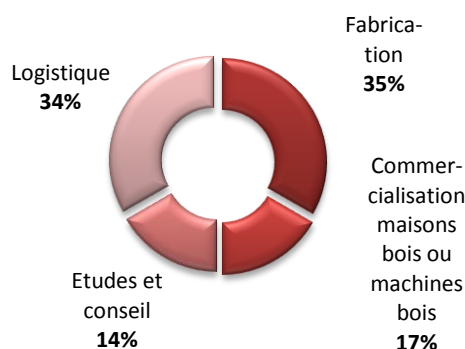
Le solaire : la fabrication reste largement étrangère

Il existe peu de projets de fabrication de modules photovoltaïques ou de composants en France. L'essentiel de l'industrie solaire est implantée à l'étranger. Ainsi près de deux tiers des projets en France sont des créations d'agences commerciales, d'installateurs et de services de maintenance. En Europe, l'Allemagne est le principal pays fournisseur de technologies. La Chine, malgré un lancement plus tardif sur ce marché, émerge aujourd'hui grâce au soutien massif de l'Etat. Les Etats-Unis, troisième acteur présent sur ce marché ont également déployé d'importants dispositifs d'aides financières pour encourager la fabrication.

L'Eco-construction : une filière industrielle émergente

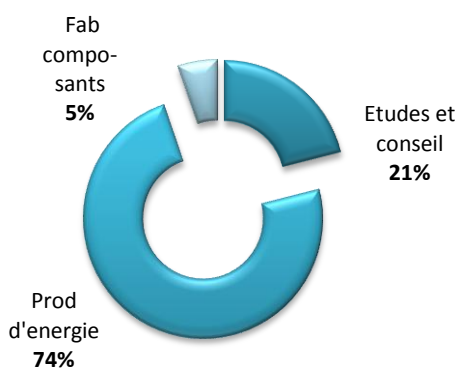
Deux types d'opérateurs portent cette filière. D'une part, les grands groupes, notamment coopératifs, qui vont valoriser les ressources agricoles en éco-matériaux. D'autre part, les porteurs de projets privés, principalement des chefs d'entreprises du secteur du bâtiment, qui choisissent de créer une société indépendante sur ce marché en pleine expansion, et vont ensuite chercher des financements pour développer leur activité. Il existe un potentiel certain en termes de création d'emplois compte tenu des tendances du marché sur ce secteur. A court terme, cette filière devrait générer une activité industrielle en France, en effet aujourd'hui, 35% des projets détectés concernent effectivement l'industrie. D'autre part ces activités se localisent souvent à proximité des marchés ou des ressources, et devrait permettre de multiplier les sites de fabrication couvrant le territoire national en trois ou quatre implantations régionales.

Répartition des projets liés à l'Eco-construction



Source : Ecoterritoires – Données 2010

Répartition des projets Biomasse Energie

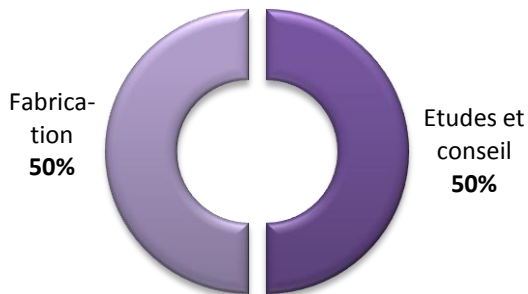


Source : Ecoterritoires – Données 2010

La biomasse : montée en puissance récente

La filière biomasse (méthanisation) connaît une accélération de son développement depuis la fin de l'automne 2009. Quasi inexistante avant cette période et très erratique dans son développement, la filière représente aujourd'hui 16% de la totalité des projets détectés par les Ecoterritoires. Les sites de production d'énergie représentent les trois quarts des projets, avec des logiques de localisation particulières : il s'agit de s'implanter sur des « pôles » regroupant à la fois une proximité des ressources (bois, cultures, résidus...) et des utilisateurs de l'énergie produite.

Répartition des projets Eoliens



Source : Ecoterritoires – Données 2010

La filière éolienne marque le pas

Seuls une dizaine de projets éoliens ont été identifiés durant la période. Ce chiffre peut paraître peu élevé en comparaison avec la croissance qu'a connu le secteur les années précédentes. De plus, la moitié des projets concerne des bureaux d'études. Ce faible dynamisme est consécutif à l'attentisme de la filière Eolienne en France en 2009.

En effet, le secteur éolien est aujourd'hui prudent, et ce malgré les mesures encourageantes prises dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. En effet, l'installation des fermes éoliennes se heurte à des procédures d'autorisation contraignantes et freine le développement de l'ensemble de la filière et donc des projets d'investissement.

Il est important de noter que les investissements étudiés excluent les projets de fermes éoliennes on-shore et off-shore, bien qu'inversement, ce dernier secteur soit en plein développement.

Répartition des projets liés au Bois Energie



Source : Ecoterritoires – Données 2010

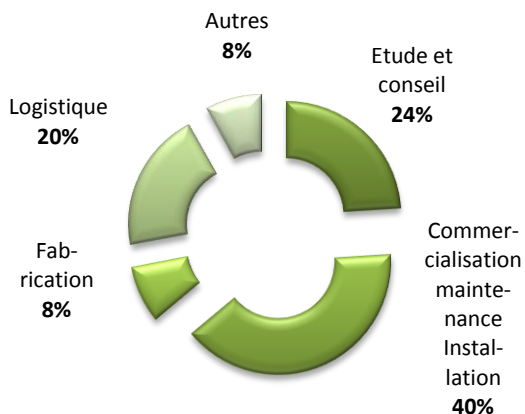
Le secteur Bois énergie : la France, consommatrice d'équipements étrangers

La filière Bois énergie est marquée en France par la quasi absence d'unités de production de chaudières bois. L'ensemble des projets détectés concerne la fabrication de pellets ou bien la commercialisation de machines et chaudières importées.

Les industriels producteurs de chaudières-bois des pays européens se trouvent aujourd'hui presque sans concurrence française sur le marché national.

Les projets identifiés sont majoritairement des implantations de filiales commerciales (56%) et des unités de fabrication de granulés bois (44%) utilisant l'abondante ressource française.

Répartition des projets Autres



Source : Ecoterritoires – Données 2010

Les autres projets

Les « autres projets » regroupent des projets isolés (smartgrids, véhicules décarbonés) ou dont l'activité est dédiée à plusieurs secteurs. La proportion principale est composée de revendeurs de composants industriels Green liés à ses secteurs sous représentés..

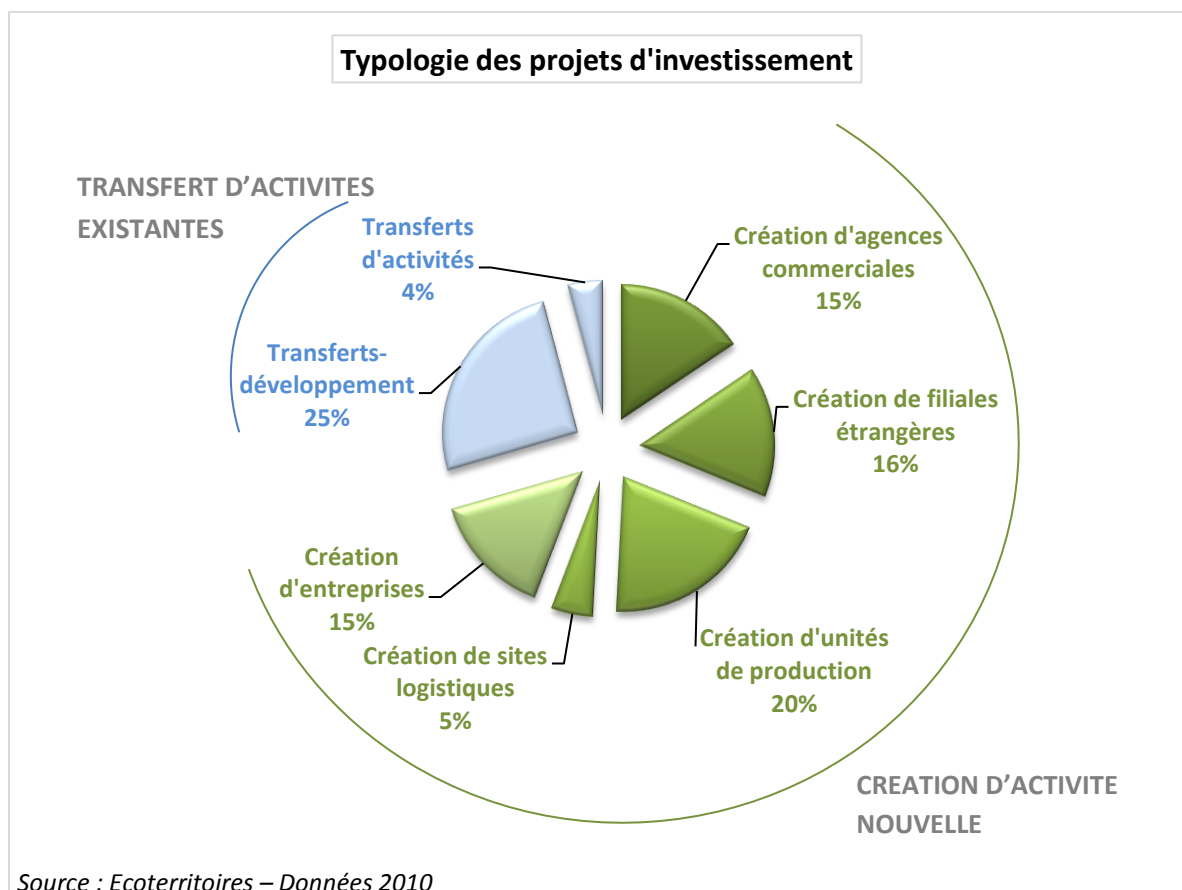
Typologie des projets d'investissement

Une forte proportion de projets de création illustre la croissance du secteur

Les projets d'investissement détectés sur la période se répartissent en deux grandes catégories :

D'une part, les créations de sites (de couleur verte sur le graphique ci-dessous) qui concernent des projets de création d'agences commerciales, d'unités de production, de sites logistiques ou bien de filiales étrangères (commerciales, logistiques ou de production).

D'autre part, les transferts d'activités (en bleu) qui n'engendrent pas la création d'un site supplémentaire à l'échelle du territoire français, mais le transfert d'une activité existante.

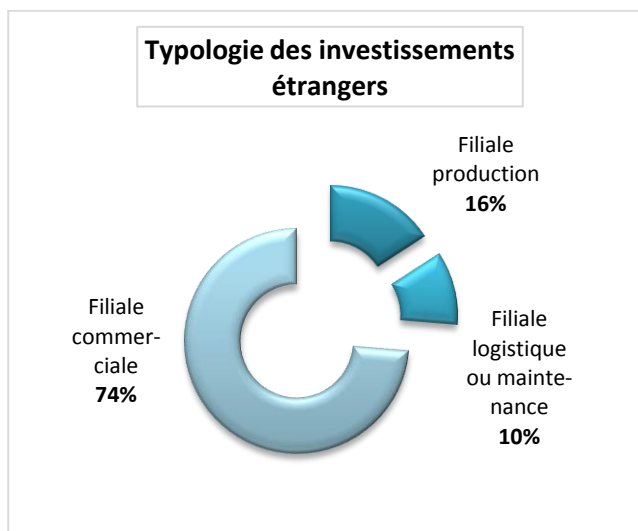


71% des 122 projets détectés, soit près des trois quarts, concernent des créations de nouvelles unités sur le territoire français (sièges, filiales, unités de production, pôles logistiques ou agences commerciales). Ces projets d'investissement vont générer une création nette d'emplois immédiate.

25% des projets concernent des entreprises qui choisissent de transférer et développer leur activité et donc créer des emplois dans les mois qui suivent la réalisation du projet.

Les 4% des projets restant concernent des transferts d'activités purs sans prévision de création d'emplois à moyen terme. Leur relocalisation est généralement très peu mobile géographiquement, la première priorité de la plupart de ces entreprises étant de conserver leurs salariés.

Une filière industrielle majoritairement étrangère



Source : Ecoterritoires – Données 2010

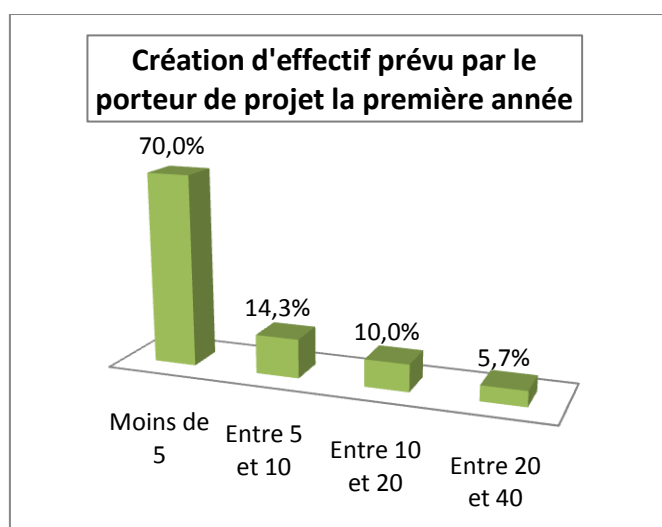
Sur les 30% de projets étrangers identifiés, plus des trois quarts (75%) correspondent à une création de filiale France.

Aujourd'hui, pour les entreprises étrangères du Green Business, la principale attractivité économique du territoire français est le potentiel de marché. En effet, la France est un des pays européens les plus densément peuplés et son retard par rapport à d'autres pays européens (l'Allemagne et l'Espagne notamment) crée un appel d'air lié à un potentiel de marché immédiat.

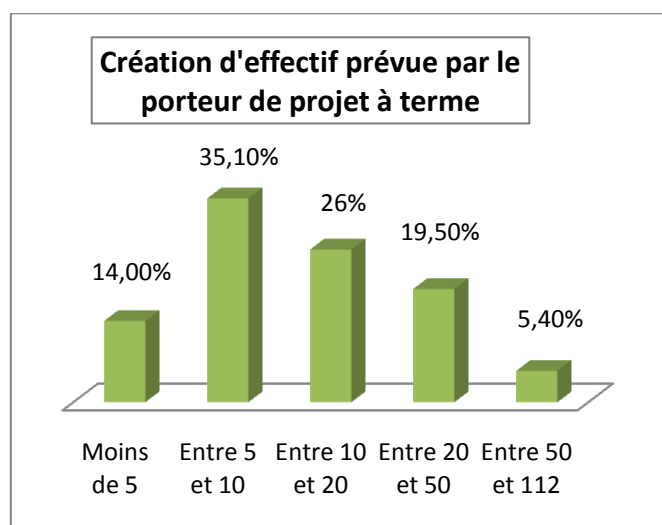
Le potentiel d'emplois des projets du Green Business : des prévisions prudentes de la part des porteurs de projets

La prévision moyenne de création d'emplois indiquée par les entreprises portant un projet d'investissement est relativement modeste. En effet, 70% des entreprises prévoient de créer moins de 5 emplois sur leur nouveau site et près de 25% entre 5 et 20. Néanmoins, il faut noter que ces informations ne concernent que la première année d'exploitation, c'est-à-dire le démarrage de l'activité.

Sur les 122 entreprises, 15,7% projettent de démarrer leur activité avec un effectif compris entre 10 et 40 salariés. Les projets portés par les PME sont souvent de petite taille et leurs dirigeants font couramment preuve de précautions, voire de grande prudence quant aux perspectives de développement et donc de créations d'emplois de leurs activités.



Source : Ecoterritoires – Données 2010



Source : Ecoterritoires – Données 2010

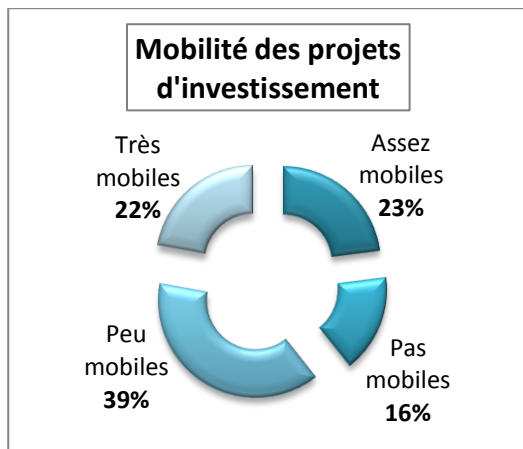
Seuls 50% des chefs d'entreprises contactés s'engagent et donnent une indication sur des perspectives de création d'emplois à terme (Cf. Graphe de bas de page) Sur cette base d'information, plus de 85% des projets devraient générer plus de 5 créations d'emplois et pratiquement la moitié projetée d'en créer entre 10 et 50.

Il est important de rappeler que d'après l'expertise des Ecoterritoires, il est systématique que les chefs d'entreprises soient prudents dans leurs estimations de créations d'emplois à moyen terme. Lorsque l'investissement se concrétise, il apparaît clairement qu'en moyenne les prévisions d'emplois initialement communiquées sont bien souvent inférieures à celles effectivement réalisées 3 ou 5 ans plus tard.

La lisibilité et le succès de l'accompagnement des entreprises Green dépendront donc de la capacité des territoires à aider les PME à faire passer 50% de ces dernières dans la tranche d'emplois supérieure.

L'accompagnement des collectivités et leur capacité à s'engager et développer une offre d'accueil spécifique seront des critères déterminants pour le succès et le développement de la filière Green. La mobilisation de dispositifs d'aides financières spécifiques et la mise à disposition de l'information concernant les fonds mobilisables (capital risque) seront également de réels atouts en faveur de la création et du développement des entreprises de la croissance verte.

Degré de mobilité : des logiques différentes selon les types de projets



Source : Ecoterritoires – Données 2010

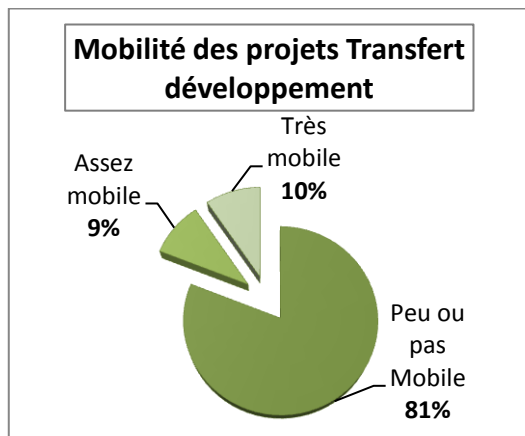
Les projets d'investissement très mobiles (dont les porteurs de projet envisagent une localisation sur une ou plusieurs régions) ou assez mobiles (envisagent une localisation sur plus de trois départements) représentent 45% du total des projets.

Trois types de projets s'inscrivent en particulier dans une logique de mobilité large : d'une part, les projets d'origine étrangère qui concernent principalement la création de filiales France sont souvent relativement ouverts en termes de choix de région d'implantation.

D'autre part, les projets d'investissement liés à la filière Bois énergies, dont la plupart répondent à une double contrainte de localisation, d'un côté la proximité de la ressource et de l'autre l'existence d'une zone de chalandise intéressante couvrant un bassin de consommation suffisant dans un périmètre limité géographiquement.

Enfin, les projets portés par des entrepreneurs sortant de leur phase de recherche et développement, nés dans un incubateur, une pépinière d'entreprises, ou même au domicile des dirigeants, et qui n'ont pas encore de salariés. A leur sortie, les porteurs de projets ouvrent une recherche de région d'implantation relativement large si leur localisation d'origine ne leur paraît pas satisfaisante.

Les projets les moins mobiles sont les transferts et les transferts-développement. En effet 80 % des entreprises qui réalisent un transfert développement se déplacent à moins de 15km de leur site d'origine. Ces entreprises en phase de déménagement limitent fortement leur périmètre de recherche afin de pouvoir prioritairement conserver le maximum de leurs salariés (elles envisagent en général un rayon d'une vingtaine de kilomètres).



Source : Ecoterritoires – Données 2010

L'attractivité de la province par rapport à l'Ile-de-France sur les activités Green

Traditionnellement, l'Ile-de-France attire la majorité des projets d'implantation français et étrangers tous secteurs confondus (entre 30 et 50%). Ainsi, en 2009, l'AFII dénombre que près des 30% des 600 projets étrangers recensés s'orientent vers cette Région (*Bilan 2009 AFII, Les investissements étrangers créateurs d'emplois en France*).

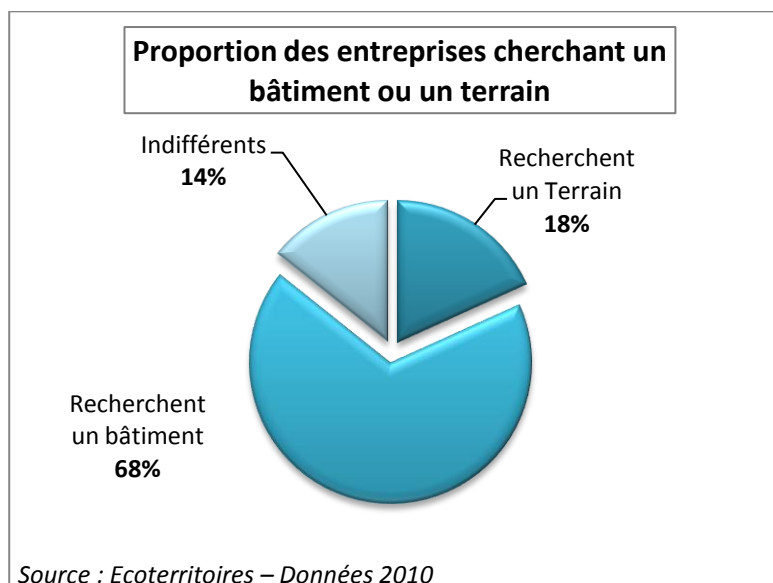
Les régions ciblées par les entreprises du Green Business ne correspondent pas à cette hégémonie quasiment systématique en France, quelque soit le secteur impliqué. Fait remarquable, 35% des entreprises interrogées sélectionnent la Région Rhône-Alpes comme premier choix, notamment pour les investissements des domaines du solaire et de l'Eco-construction.

En seconde position, l'Ile-de-France concentre près de 28% des projets et juste derrière, la Région Pays-de-Loire représente 27% des territoires pressentis. Les autres Régions se partagent globalement entre 10% et 20% des choix d'implantation. Pour expliquer ces chiffres, nous retrouvons les éléments liés aux logiques de localisation répondant aux impératifs de proximité de la ressource et de marchés locaux.

Enjeu économique partagé, l'ensemble du territoire français peut ainsi accueillir les investissements Green.

Le bâtiment disponible : un atout stratégique pour les territoires

Deux tiers des entreprises porteuses d'un projet d'investissement Green recherchent un bâtiment existant exclusivement. L'immobilier d'entreprise joue ainsi un rôle déterminant dans la logique de localisation des entreprises.



Pour les collectivités locales, l'offre en bâtiments disponibles et/ou la mise à disposition de bâtiment peut donc être un critère décisif pour l'attractivité de leur territoire.

Sur cet aspect il faut néanmoins distinguer le degré de mobilité des projets.

En effet, l'observation des projets identifiés montre que si le projet est très mobile, la disponibilité d'un bâtiment adapté aux besoins de l'entreprise ne sera pas un critère déterminant. En effet, dans ce cas le périmètre de recherche sera large et l'entreprise trouvera bien souvent une offre immobilière convenant à ses besoins.

En revanche, pour la concrétisation des projets qui s'avèrent assez ou peu mobiles, la disponibilité

d'un bâtiment peut devenir déterminante s'il correspond aux besoins des chefs d'entreprises en recherche de capacités d'accueil locales (68% des demandes).

En terme de localisation, les projets liés aux ENR ont pour particularité de répondre à deux impératifs limitant leur mobilité: la proximité en ressources (forêts, soleil...) et le marché via une zone de chalandise regroupant à la fois clients et opérateurs complémentaires à leur activité.

Conclusion

8 % des 2000 entreprises du Green Business qui ont été approchées entre octobre 2008 et juin 2010 ont un projet d'investissement sur le territoire français.

Depuis quelques années, le consensus autour du développement durable et de l'environnement bénéficie à un ensemble de secteurs d'activités et, malgré la conjoncture économique dégradée, les perspectives d'évolution de cette dynamique économique sont optimistes.

Cette croissance semble s'appuyer en particulier sur le rattrapage du retard français au regard des situations de pays ayant favorisé plus tôt les filières du Green Business. Bien évidemment, la France a des particularités qui nuancent les comparaisons (notamment réglementaires).

En détaillant les projets d'investissement, les points positifs qui ont émergé de l'analyse sont :

- Bien qu'une large majorité soit initiée par des porteurs de projets français (70%), la partie étrangère, non négligeable, illustre la croissance du secteur par son effet d'attraction.
- Les projets identifiés concernent à 70% des créations d'activités et prévoient donc des créations nettes d'emplois. Cet élément vient conforter les conclusions de l'Etude Ecotech 2012 réalisée en 2008 par Boston Consulting Group, qui prévoit notamment un vivier de 600 000 emplois liés aux mesures du Grenelle de l'environnement en 2020.
- Le choix de localisation des projets d'implantation est relativement ouvert du fait des logiques de proximité à la ressource et de marché locaux.

Dans l'objectif d'appuyer durablement la croissance de la filière, certains facteurs sont cependant à prendre en compte :

- Plus ancienne dans certains pays d'Europe, la filière industrielle du Green Business y est mieux structurée (notamment Allemagne, Scandinavie, Espagne). A la conquête de nouveaux marchés, les entreprises de ces pays implantent des filiales sur le territoire français en s'appuyant sur les moyens de production situés dans leurs pays d'origine. L'objectif d'industrialisation de la filière française doit prendre en compte ce paramètre.
- Les entrepreneurs sont relativement prudents sur leurs prévisions de créations d'emplois. S'ils peuvent indiquer un volume pour l'année de démarrage de l'activité (70% moins de 5 emplois, 25% entre 5 et 20 emplois), ils sont plus de 50% à ne pas s'engager sur des chiffres à terme.

L'objectif de création d'activités et d'emplois dans le secteur du Green Business en France sera renforcé par la capacité des collectivités locales et du secteur public à faire en sorte que les projets portés par les chefs d'entreprises se développent et qu'ils évoluent à terme en PME, notamment en les appuyant grâce à la création de moyens d'accompagnement (dispositifs de prêts, subventions, solutions de capital risque...).

Les Ecoterritoires, prenant conscience de cet enjeu et de la multiplicité des opérateurs finançant l'écosystème du Green Business, ont décidé de développer en interne une expertise particulière dans l'accompagnement des projets, en particulier dans ce qui concerne l'ingénierie et le financement.

La signature de la Charte des Ecoterritoires atteste officiellement cette expertise.